

**GLOBAL GOLD AND
PRECIOUS (Part R :
FR0007047527)**

Cet OPCVM est géré par
WORMSER FRERES GESTION

INFORMATIONS CLÉS POUR L'INVESTISSEUR

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de cet OPCVM. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'OPCVM de classification « Actions Internationales », son objectif est d'offrir aux souscripteurs, sur la durée de placement recommandée, une performance supérieure à celle de l'indice composite FTSE Gold Mines Index Total Return converti en euro.

L'indicateur de référence auquel le porteur pourra comparer la performance de son investissement est l'indice composite FTSE Gold Mines Index Total Return converti en euro. Cet indicateur est utilisé comme élément d'appréciation a posteriori.

Le fonds n'étant pas à gestion indiciaire, la composition de l'actif pourra s'écarter notablement de la composition de l'indice de référence.

Pour répondre à son objectif de gestion, le Fonds est essentiellement investi en actions de mines d'or et de sociétés, en majorité à large capitalisation boursière, notamment d'Amérique du Nord, d'Afrique du Sud, d'Europe et d'Australie, impliquées dans la prospection, l'extraction ou la transformation de minéraux ou de métaux précieux.

Le processus d'investissement se fait par sélection de titres dont les perspectives d'augmentation de la valeur d'actif net à moyen ou long terme sont bonnes selon les analyses du gérant. A contrario, lorsque ces perspectives selon les anticipations des équipes de gestion se détériorent ou que la valeur a atteint un cours excessif, le titre est cédé. L'exploitation des fluctuations du cours de l'or à court terme (aléatoires) ne sont pas l'objectif de la gestion.

Le fonds est exposé, en direct ou via des OPC et EIT's :

- A hauteur de 60% au moins de son actif net sur les marchés d'actions de plusieurs pays dont éventuellement le marché français. Les actions placées dans le Fonds sont, des valeurs du secteur des mines d'or et des métaux précieux de toutes capitalisations dont 10% maximum en actions de petite capitalisation (inférieure à 100 Millions USD). Les zones géographiques prépondérantes sont l'Europe, Amérique du Nord, Afrique du Sud et Australie. L'exposition aux pays émergents sera de 35 % maximum de l'actif net.
- A hauteur de 40 % maximum de son actif net en obligations d'Etat dont la maturité n'excèdera pas 3 ans de tous pays essentiellement de notation AA- (ou de notation équivalente selon l'analyse menée par les équipes de gestion), dans un but défensif en cas d'anticipation d'évolution défavorable des marchés actions. Cet investissement n'étant retenu que lorsque les perspectives d'investissement sur les marchés des mines d'or apparaissent comme peu prometteuses

Afin de réaliser l'objectif de gestion, le Fonds pourra intervenir sur des instruments financiers à terme négociés sur des marchés réglementés internationaux afin de couvrir le portefeuille contre les risques actions, de change et de taux ; ou d'exposer et dynamiser le portefeuille à ces mêmes risques sans chercher de surexposition ; et dans la limite de 10% de son actif net, sur des titres intégrant des dérivés.

La somme des engagements via des instruments dérivés ne dépasse pas 100% de l'actif.

Le Fonds est soumis au risque de change à hauteur de 100% de son actif net.

Le Fonds capitalise ses sommes distribuables (résultat net et plus-values nettes réalisées) ; la durée de placement recommandée est de 5 ans.

Les investisseurs peuvent obtenir le rachat de leurs parts sur demande auprès de CACEIS BANK

Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri 92120 Montrouge - FRANCE

Adresse postale : 12 place des États-Unis - CS 40083 - 92549 Montrouge CEDEX - FRANCE

Les demandes de souscriptions et de rachats sont centralisées par CACEIS BANK jusqu'à 11 heures et exécutés sur la valeur liquidative du jour (J) calculée sur les cours de clôture de J et publiée en J+1.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	---	---	---

Cette donnée se base sur les résultats passés en matière de volatilité. Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique peuvent ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée. Le classement de l'OPCVM est susceptible d'évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible n'est pas synonyme d'investissement sans risque

Pourquoi l'OPCVM est classé dans la catégorie [7] : Le FCP se situe actuellement au niveau 7 de l'indicateur synthétique dû à

sa forte exposition aux actions internationales du secteur minier et plus particulièrement de métaux précieux.

Risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur :

- Risque de crédit : Il représente le risque éventuel de dégradation de la signature de l'émetteur et le risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses remboursements, ce qui induira une baisse du cours du titre et donc de la valeur liquidative de l'OPCVM.
- Risque lié à l'utilisation des instruments financiers à terme : Ce recours pourra induire un risque de baisse de la valeur liquidative du Fonds plus significative et rapide que celle des marchés sur lesquels le Fonds est investi.
- Risque de contrepartie Le risque de contrepartie mesure les pertes encourues par une entité au titre de ses engagements vis-à-vis d'une contrepartie, en cas de défaillance de celle-ci ou de son incapacité à faire face à ses obligations contractuelles.
- Risque de liquidité : Certains titres présents dans le portefeuille, détenus soit directement soit indirectement pourraient présenter une liquidité, dégradée, c'est-à-dire connaître des volumes de transactions inhabituellement faibles et/ou une valorisation difficile à établir. Cela rendrait défavorable des opérations d'achat ou de vente de ces titres.

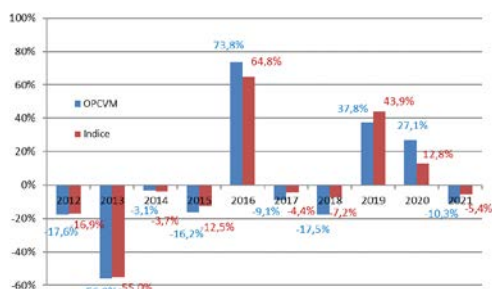
FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation de l'OPCVM y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement		
Frais d'entrée	4% maximum	Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi (entrée) ou ne vous soit remboursé (sortie). Dans certains cas, les frais peuvent être moindres. L'investisseur peut obtenir de son conseil ou de son distributeur le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.
Frais de sortie	Néant	
Frais prélevés par le fonds sur une année		
Frais courants	4.46%	Le chiffre communiqué – qui intègre les frais de gestion et de fonctionnement ainsi que les commissions de mouvements imputés à l'OPCVM – se fonde sur les frais payés par le fonds sur l'exercice précédent clos le 31 décembre 2021. Ce chiffre peut varier d'une année d'une année sur l'autre. Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par l'OPCVM lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances		
Commission de performance	15 % de la performance au-delà de celle de l'indice de référence FTSE Gold Mines index total return converti en euro.	

Pour plus d'information sur les frais, veuillez-vous référer à la rubrique « frais et commissions » du prospectus de cet OPCVM, disponible sur le site www.wormsergestion.com

PERFORMANCES PASSES



Ce diagramme ne constitue pas une indication fiable des performances futures. Les frais courants ainsi que les éventuelles commissions de performance prélevées ont été inclus dans le calcul des performances passées. Les éventuels frais d'entrée ou de sortie n'ont pas été inclus dans le calcul des performances passées.

Date de création de l'OPCVM : 21/07/2000

Date de création de la part P : 21/07/2000

Devise de calcul des performances passées de l'OPCVM : Euro

Indice de référence : FTSE Gold Mines Index total return (converti en Euro)

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : CACEIS BANK **Lieu et modalités d'obtention d'information sur l'OPCVM (prospectus/rapport annuel/document semestriel) :** Le porteur peut obtenir plus d'information sur l'OPCVM sur simple demande écrite auprès de WORMSER FRERES GESTION – 11 bis Boulevard Haussmann – 75009 Paris – ou sur son site internet www.wormsergestion.com

Lieu et modalités d'obtention d'autres informations pratiques notamment la valeur liquidative : Le lieu de publication de la valeur liquidative se situe dans les locaux de la société de gestion.

Fiscalité : Selon votre régime fiscal, les plus-values et revenus éventuels liés à la détention de parts de FCP peuvent être soumis à taxation. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès du commercialisateur de l'OPCVM.

Les parts de cet OPCVM n'ont pas été enregistrées en vertu de la loi US Securities Act de 1933. Elles ne peuvent pas être offertes ou vendues, directement ou indirectement, aux Etats-Unis au bénéfice ou pour le compte d'une « U.S. person ». La souscription des parts de ce fonds est interdite à tout ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie, sauf aux ressortissants d'un Etat membre et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un Etat membre de l'UE. La responsabilité de WORMSER FRERES GESTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus de l'OPCVM. Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers. WORMSER FRERES GESTION est agréée par la France sous le numéro GP 97088 le 22 septembre 1997 et réglementée par l'AMF. La politique de rémunération du personnel de la société de gestion est disponible sur le site internet www.wormsergestion.com ainsi que sous format papier sur simple demande auprès de la société de gestion.

Les informations clés pour l'investisseur fournies ici sont exactes et à jour au 31 décembre 2022